

Je voudrais saisir l'occasion pour faire quelques remarques au sujet des deux problèmes, en particulier aujourd'hui, le chômage, ensuite, au sujet de l'inflation, et en particulier au sujet de quelques aspects du programme de lutte contre l'inflation que nous avons présenté à la Chambre des communes il y a maintenant huit semaines. Les deux problèmes sont importants non seulement pour le Canada mais aussi pour le monde entier. J'ai remarqué cela dans la motion de mon honorable collègue le député de Richmond. C'est très important dans l'évaluation des réponses du gouvernement du Canada qu'on les compare aussi aux réponses d'autres gouvernements, et qu'on étudie la situation qui existe dans d'autres pays et qu'on mesure le progrès, au Canada, par rapport au progrès dans d'autres pays.

[Traduction]

J'ai déjà dit que le chômage et l'inflation sont d'importantes causes de préoccupation, non seulement ici au Canada, mais plus généralement dans le monde. C'est donc dans ce cadre beaucoup plus large qu'on doit examiner la motion du député, ces problèmes. La motion du député, dont la présentation coïncide aujourd'hui avec la publication des statistiques de l'emploi, nous fournit l'occasion de présenter certaines observations sur le chômage et sur les difficultés découlant de son taux élevé. Depuis le printemps de cette année, ce taux est resté à peu près au même niveau, en chiffres désaisonnalisés.

Les statistiques que nous avons pu étudier aujourd'hui n'ont rien de réjouissant. Ceux qui savent interpréter les indicateurs des perspectives économiques et qui, de temps à autre, prennent le temps d'analyser les chiffres et d'en déduire des tendances constatent le relèvement de l'emploi chez les hommes appartenant déjà à la force de travail et, chez les femmes de plus de 25 ans, ils y trouvent des raisons de penser qu'il est dû à un facteur cyclique nettement positif et que l'on peut prévoir une forte reprise de l'activité économique au Canada dans les trimestres à venir. Quoi qu'il en soit, on ne peut rien faire de plus à l'heure actuelle que de trouver dans ces chiffres des raisons d'espérer. Il n'y a pas lieu pour l'instant d'en être satisfait.

● (2030)

Une des difficultés que nous éprouvons dans l'élaboration des politiques au Canada, c'est de savoir comment s'attaquer à deux problèmes économiques à la fois. Quand on élabore des solutions, d'une part, il faut bien prendre soin de ne pas dépenser des fonds publics qui, s'ils contribuent à réduire sensiblement le chômage, pourraient contribuer d'autre part à accroître considérablement le taux de l'inflation au Canada. Je crois que la meilleure source d'inspiration à cet égard, ce sont les entreprises commerciales au Canada qui, de temps à autre, doivent prendre des décisions à partir des politiques gouvernementales, afin de découvrir les conclusions qu'ils tirent des résultats que nous avons obtenus.

Permettez que je me réfère à la livraison de l'automne 1975 de la revue intitulée *Canada's Business Climate*, publiée par la banque Toronto-Dominion, où l'on peut lire ceci:

En dépit d'un grave recul dans la construction domiciliaire et dans la balance commerciale, la récession qu'a connue le Canada a été plus brève et moins grave que dans le reste des pays industrialisés. Parmi les facteurs qui ont joué, on note le maintien des investissements commerciaux et, chose encore plus importante, la décision du gouvernement fédéral prise au début de la récession d'adopter une politique fiscale expansionniste. Les résultats instantanés de cette décision ont maintenu la confiance des consommateurs et ont permis au volume des dépenses à la consommation de progresser pour l'ensemble de 1975.

Économie canadienne

A partir des conclusions que tirent les économistes et les rédacteurs du monde des affaires, on constate que cette ambivalence se répète chaque fois. Par exemple, MM. Wilson et Jump, de l'Institut for Policy Analysis de l'Université de Toronto, craignaient que le budget du mois de juin ne gêne la croissance économique. Ils ajoutaient que l'effet de freinage sur les dépenses à la consommation prendrait de l'ampleur si on appliquait dans le courant de l'année la politique d'austérité qu'on avait annoncée.

Voilà, monsieur l'Orateur. Simultanément, ou l'un après l'autre, nous avons les vues de la banque Toronto-Dominion qui estime que les politiques budgétaires de mon prédécesseur contribuaient à amoindrir les effets au Canada de cette grave récession que ressentaient fortement d'autres pays du monde; d'autre part, on s'inquiétait de ce que les mesures budgétaires soient trop timides.

Un autre banquier économiste, John D. Parish, principal économiste adjoint à la Banque de Montréal, soutenait, à la mi-septembre, que des actions directes et énergiques visant à combattre l'inflation en freinant l'économie se traduiraient par une nouvelle récession avant le milieu de 1976. D'après un troisième avis qualifié, les dépenses au Canada ne devraient pas être réduites à un taux trop rapide, de peur que le taux de chômage au Canada ne s'en trouve encore aggravé.

C'est là un sujet de préoccupation des plus sérieux. Il faut rapprocher ce commentaire de celui de 17 économistes dirigés par MM. Crispo et Hartle qui se sont penchés sur la question de l'inflation, ne tenant nullement compte du fait que le genre de politiques qu'ils préconisent pourrait en effet enrayer l'inflation de manière énergique, mais au risque de faire augmenter encore le taux de chômage au Canada.

Pour en revenir à la première de mes citations, j'aimerais demander à MM. Crispo et Hartle de consulter leurs collègues économistes qui se spécialisent dans d'autres domaines et de voir si, à eux tous, ils ne pourraient en arriver à une opinion commune qui offrirait des solutions plus équilibrées aux problèmes économiques actuels.

La seconde question que le député a soulevée dans sa motion concerne l'inflation. Je suppose que l'inflation a accaparé plus d'heures de la Chambre que toute autre question depuis que nous avons repris nos séances, le 14 octobre. Nous avons d'abord discuté en termes généraux les propositions du gouvernement visant à mater l'inflation et ensuite le libellé précis du bill C-73. Je ne vais pas revenir sur les termes généraux du programme ni sur les détails du bill, mais je voudrais répondre à la partie de la motion du député portant sur la question de savoir si le gouvernement a manqué ou non de prévoyance et de leadership dans la conduite des affaires de l'État; j'aimerais me reporter, cette fois-ci, non pas à l'avis d'économistes professionnels mais à celui des Canadiens eux-mêmes. J'aimerais qu'on inscrive au compte rendu les réactions des Canadiens obtenues ces dernières semaines à la suite de plusieurs sondages que l'on doit, d'une part, aux chaînes française et anglaise de Radio-Canada et, de l'autre, à un Gallup.

Dans le sondage fait pour l'émission CBC News entre le 25 novembre et le 2 décembre, on a constaté que 61 p. 100 des Canadiens, soit près des deux tiers, se sont déclarés en faveur du programme fédéral des prix et des salaires. L'appui donné varie, bien entendu, d'une région à l'autre. En Colombie-Britannique, et dans les quatre provinces de l'Atlantique, trois Canadiens sur quatre approuvent la méthode du gouvernement; par contre les autres régions sont moins enthousiastes. Mais l'enquête démontre qu'à l'échelle nationale, parmi les Canadiens qui ont donné leur